

2

Le contexte conjoncturel

La Fondation Genève Place Financière réalise depuis 2002 une enquête conjoncturelle auprès des banques et des gérants indépendants de la Place. Les résultats obtenus reflètent leur analyse et leur perception sur la marche de leurs affaires et les perspectives pour la place financière genevoise.

Les résultats de l'enquête conjoncturelle 2015-2016 montrent que les acteurs financiers doivent faire face à une conjoncture difficile. De nombreux indicateurs relèvent toutefois une grande capacité de résilience de la place financière genevoise pour l'année 2015.

Entre 2008, début de la crise financière, et 2014, l'emploi bancaire est resté stable avec environ 19'000 collaboratrices et collaborateurs. Le premier semestre 2015 marque un fléchissement dans la courbe des effectifs puisqu'on observe une baisse de 3 % des emplois bancaires entre août 2014 et août 2015. La courbe du chômage bancaire à Genève est pourtant restée stable. Ce paradoxe s'explique par le fait que le marché de l'emploi est un indicateur différé.

Les causes de cette réduction d'effectifs sont multiples. L'attractivité d'une place financière repose sur ses talents, l'accès à ses clients et un environnement propice au développement des établissements. Or, les pressions sont de plus en plus fortes. Elles résultent notamment de la vague réglementaire. Elles sont aussi le résultat d'incertitudes liées à l'accès aux marchés étrangers, à la libre circulation des talents, et à la fiscalité des entreprises (cf. p. 9). L'insécurité juridique dans ces trois dossiers constitue un frein pour l'économie.

L'évolution des métiers bancaires est un autre phénomène à relever. Les créations d'emplois ont surtout bénéficié aux domaines de la "compliance", de la fiscalité et des risques. L'avènement des nouvelles technologies apporte également son lot de changements. La demande de la clientèle pour des services digitaux requière le recrutement de spécialistes dans l'informatique. Ces créations d'emploi visent des centres de coûts et non pas des centres de profits. Cette tendance a donc inévitablement un effet sur les marges et contraint les banques à mieux maîtriser leurs coûts.

Dans ce contexte, Genève reste bien positionnée dans le domaine de la gestion de fortune. Les bénéfices des intermédiaires financiers restent stables ou sont en augmentation en 2015. Ceci démontre la capacité d'adaptation d'une industrie d'exportation, touchée de plein fouet par la décision de la BNS du 15 janvier 2015 d'abandonner le taux plancher entre le franc suisse et l'euro. Orientée vers l'international, la place financière genevoise ne peut opter pour la solution du repli : l'amélioration de l'accès aux marchés, en particulier européens, est primordiale. Sans elle, c'est essentiellement l'activité du "front" qui sera touchée. D'ailleurs, pour la première fois depuis longtemps, les effectifs en "front office" ont amorcé une baisse en 2015.

Il est à noter que les causes affectant les effectifs du "front" et du "back office" sont différentes. Les premiers sont menacés par l'absence d'accès aux marchés dans la mesure où le risque de délocalisation est réel. Pour les seconds, c'est la nécessité de maîtriser les coûts qui explique leur baisse.

La consolidation du secteur bancaire est un autre indice à considérer avec attention. Il s'agit d'un phénomène naturel et constant pour une place compétitive. Il faut dès lors s'attendre à la poursuite de fusions et d'acquisitions, à l'exemple de l'achat de la banque Coutts par l'Union Bancaire Privée ou encore du rachat des activités suisses de la Royal Bank of Canada par la Banque Syz en 2015. Toutefois, consolidation ne rime pas forcément avec diminution de l'emploi. En 2008, la place financière comptait 140 établissements bancaires à Genève. Leur nombre s'élève aujourd'hui à 119, mais les effectifs restent relativement stables.

L'intérêt bien compris du canton de Genève est donc de maintenir sur son territoire un maximum de compétences et de valeur ajoutée. L'enquête conjoncturelle 2015-2016 montre combien une forte conviction partagée par les acteurs de la Place et les autorités politiques est indispensable au succès de la place financière genevoise.